



Stéphane PEU

Député – 2^{ème} circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 Stephane1peu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 stephanepeu.fr

« Publication du Rapport parlementaire sur la Seine- Saint-Denis :

**5 ans après le 1^{er} rapport , quelques
améliorations ... mais**

**la rupture d'égalité républicaine se
confirme dans le département** »

Ce matin, le rapport de suivi sur la Seine-Saint-Denis a été présenté aux membres du Comité d'évaluation et de Contrôle de l'Assemblée nationale.

Fruit de plusieurs mois de travail, de dizaine d'auditions et de visites de terrain, **ce nouveau rapport vient confirmer la rupture d'égalité républicaine à l'œuvre dans le département**, et ce, malgré le plan gouvernemental « *Un Etat plus fort en Seine-Denis* » engagé en 2019.

Le dynamisme du département ne gomme pas les difficultés sociales majeures auxquelles il est confronté : taux de pauvreté (27,6%) double de la moyenne nationale (13,6%), taux de chômage de 10,1% contre 7,2% en France, inadéquation entre emplois offerts et qualification des résidents: 2/3 des emplois sont occupés par des non-séquano-dionysiens, grande dépendance aux prestations sociales ...

Des difficultés accentuées par un Etat à la peine :

- **Une école en crise qui ne tient pas la promesse républicaine** : les difficultés sont fortes dès l'entrée en CP et s'aggravent tout au long de la scolarité.

- **Une santé fragile dans le 1^{er} désert médical de France** : une population jeune mais qui présente des pathologies graves et souffrent du manque d'offres de soins. Une prise en charge du handicap très largement insatisfaite.

- **Le département le plus criminogène de France hexagonale** : Croissance de la délinquance avec une forte augmentation des violences intrafamiliales, et un problème de la jeunesse des effectifs de police.

- **Une justice dégradée dans la 2^{ème} juridiction de France** : Constat d'un fossé béant entre l'inflation des dossiers et les effectifs alloués.

26 nouvelles propositions pour la Seine-Saint-Denis parmi lesquelles :

- ✓ **Élaborer**, en lien avec les élus, les organisations syndicales de l'enseignement en Seine-Saint-Denis, les organisations représentatives des parents d'élèves du département et les services de l'éducation nationale, **un projet partagé pour « une école plus forte en Seine-Saint-Denis ».**
 - ✓ **Expérimenter un système de formation rémunérée** de niveau master 2 au profit des étudiants du département inscrits en L1 **se destinant au métier d'enseignant**, moyennant engagement à servir pendant dix ans en Seine-Saint-Denis.
 - ✓ **Pourvoir en priorité les postes vacants de personnels de santé et d'action sociale** dans les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis.
 - ✓ **Lancer un plan d'urgence de recrutement d'accompagnants d'élèves en situation de handicap** en Seine-Saint-Denis prévoyant notamment une extension à ces personnels du bénéfice de la prime de fidélisation territoriale.
 - ✓ Adopter un plan sectoriel sur le handicap en Seine-Saint-Denis.
 - ✓ **À titre expérimental, augmenter le taux d'encadrement des collégiens de REP et de REP+** en Seine-Saint-Denis.
 - ✓ **Étendre le périmètre de la prime de fidélisation** territoriale aux agents de la fonction publique hospitalière.
 - ✓ **Étendre le bénéfice du contingent préfectoral** de logements sociaux aux agents de la fonction publique hospitalière.
 - ✓ **Localiser en urgence au tribunal judiciaire de Bobigny vingt emplois de greffiers supplémentaires** et créer cinquante-trois postes de greffier.
 - ✓ **Porter le montant de la prime de fidélisation** territoriale de 10 000 à **15 000 euros.**
-